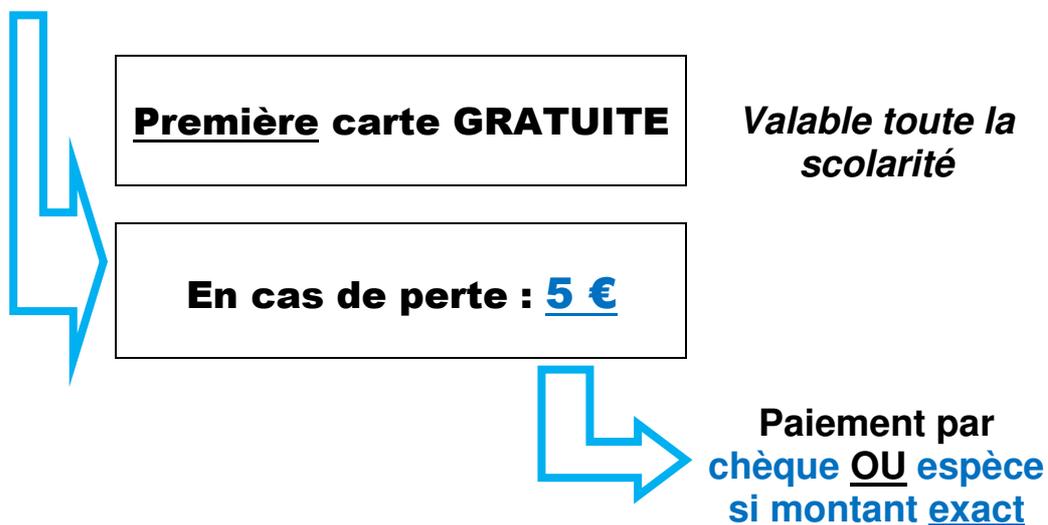
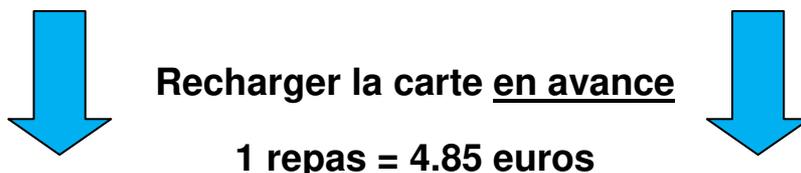


# RESTAURATION

## Comment acheter une carte de self ?



## Comment recharger ma carte de self ?



### PAR CHÈQUE

- 📁 À déposer dans la **boîte à lettres** située devant le bureau d'intendance élèves
- ✍ Doit comporter au VERSO : **nom, prénom et classe**
- ✍ Chèque établi à l'**ordre de l'agent comptable du Lycée Pasteur**

### EN ESPÈCES

au **BUREAU d'intendance élèves**

(le matin uniquement)

du lundi au jeudi

**AVEC LE MONTANT EXACT**

Dès l'encaissement effectué, le passage au SELF est possible



**Recommandation : règlement 48h à l'avance**

## Quand approvisionner ma carte de self ?



Le nombre de repas s'affiche lors du passage au SELF

**Conseil : recharger quand il ne reste plus que 3 repas**

## En cas d'oubli de ma carte de self ?



*Je suis interne*

Une carte est prêtée  
pour la semaine :

je passe la demander au **bureau**  
**d'intendance élèves**



*Je suis demi-pensionnaire*

Le **surveillant** présent au self  
permettra le passage

*(l'horaire peut être différé)*

## Puis-je déjeuner si la carte n'est pas approvisionnée ?



**OUI**

Le **surveillant** présent au self permettra le passage

*(l'horaire peut être différé)*

**Je veille à approvisionner ma carte le jour suivant**

## Les tickets non consommés se reportent l'année suivante



Les tickets non consommés se reportent l'année suivante

/!\

La carte de self reçue à l'entrée au lycée est à conserver d'année en année :

Elle reste la même pour toute la scolarité !



Les élèves en **fin de scolarité** doivent dans la mesure du possible aboutir à un solde nul

**OU**

Demander le remboursement des tickets non consommés avant le 1er décembre suivant

/!\

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UN **RIB**

## Qu'est-ce qu'un badge à usage unique ?

Je suis externe  
et souhaite manger au self exceptionnellement  
1 repas

Je suis demi-pensionnaire 4 jours  
et souhaite manger au self exceptionnellement  
5 jours une semaine



**ACHAT D'UN REPAS UNITAIRE : 4.85 euros**

Au **bureau d'intendance élèves** par chèque OU espèce si montant exact